Nuisances aériennes:

Le projet est suspendu, mais restons vigilants!

_Notre mobilisation a permis d'obtenir la suspension du projet de modification des trajectoires aériennes (décollages à l'Est depuis Orly). Une concertation avec les communes concernées devrait être engagée prochainement.

Rappel des faits et des actions menées :

- Le 16 juin, séance de la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport d'Orly
- Le **21 juin**, **article du journal «Le Parisien»** annonçant le projet de la D.G.A.C.
- Le 28 juin, 3 courriers du Maire de Soisy à la D.G.A.C., au préfet de Région, et l'A.C.N.U.S.A.
- Le 1er juillet, lancement, à Soisy, de la pétition contre le projet.
- Le 4 juillet, courrier des Maires de Grand Paris Sud à la D.G.A.C.
- Le 8 juillet, réunion d'élus et de personnes qualifiées en Mairie de Soisy.
- Le 12 juillet, réunion avec la D.G.A.C. à l'initiative de R. Colas, Député-Maire de Boussy-St-Antoine
- Le 2 septembre, réunion publique à la Salle du Grand Veneur avec 330 Soiséens.



- Le **15 septembre**, **2 courriers** du Maire de Soisy (à Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'environnement et à la D.G.A.C).
- Le **26** septembre, rencontre, à Soisy, des maires et des conseillers communautaires de **Grand Paris Sud** (et des élus de Quincy, Boussy et Draveil) et courrier co-signé par 27 maires du territoire adressé à Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports, (copie à Manuel Valls, Premier Ministre et à Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'environnement).
- Le 7 octobre, motion votée par les élus de Grand Paris Sud.
- Le **17 octobre**, **réponse écrite de M. Vidalies**, Secrétaire d'Etat chargé des transports, **à M. Colas**, Député Maire de Boussy-St-Antoine, annonçant la suspension du projet.

Alain Vidalies annonce une nouvelle concertation

Le 19 octobre dernier, le journal «Le Parisien» publie un article évoquant le récent courrier du Secrétaire d'Etat chargé des transports à Romain Colas, Député-Maire de Boussy-St-Antoine. Il explique avoir mesuré «la mobilisation des élus et des associations» concernés par ce projet et précise qu' «un nouveau calendrier pour la définition et l'adoption des nouvelles trajectoires» sera mis en place. Il ajoute même qu' «une attention toute particulière sera portée aux conséquences de ces nouvelles trajectoires pour les riverains». Le principe d'une étude des alternatives au projet initial de la Direction Générale de l'Aviation Civile a également été validé.

La Municipalité vigilante et force de proposition

Les élus soiséens veilleront à ce que les populations concernées soient effectivement entendues et représentées lors de la nouvelle concertation annoncée. De plus, dans les prochains jours, le Maire de Soisy réuniera les «spécialistes» locaux afin d'élaborer des propositions alternatives respectueuses de tous les territoires, et de participer pleinement et activement à la nouvelle réflexion.



Recensement 2017:

Devenez l'un des «15 agents recenseurs»!

n 2017, le recensement intégral de la population de Soisy-sur-Seine sera réalisé. Ainsi, tous les foyers de la commune seront sondés par 15 agents recenseurs. Aujourd'hui, la Ville de Soisy-sur-Seine lance un appel à candidature afin de recruter ces 15 agents. La mission dure un mois, du 19 janvier au 18 février 2017. Pour postuler, il vous suffit de transmettre votre CV et votre lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, en Mairie (Place du Général Leclerc), avant le 1er décembre 2016. Chaque agent recenseur sera chargé d'un secteur d'environ 200/250 foyers. La rémunération est définie en fonction du nombre de dossiers collectés (le montant maximal de la rémunération est d'environ 1 000 euros brut). Les agents recrutés bénéficieront d'une formation de 2 demi-journées. Le candidat doit être Soiséen(ne) et majeur(e), mais aussi disponible, organisé(e), rigoureux(se) et discret(e).

Pour tous renseignements, contactez le Service des Ressources Humaines au 01 69 89 71 73